1ère Compagnie d'Arc de Villeparisis

Mandat

pour le départ du samedi 17 octobre 2009 à 20 heures

Réservé aux arcs droits (flèches bois) et aux arcs de chasse

Les récompenses seront remises directement après le tir par arme et pour les 3 premiers (hommes, femmes et jeunes)

Ce tir n'est pas officiel et dispose de 40 places

Si vous le souhaitez vous pouvez venir costumé en médiéval

Cie/Club : .....

Responsable : .....

Tél :

Nom/ Prénom	Numéro de licence	Catégorie	Type d'Arc

Nombre d'archer _____à 8 € = _____, chèque à l'ordre de la 1ère Compagnie d'Arc de Villeparisis

A envoyer à : Christian Drieux, 2 Ruelle aux Loups, 77600 BUSSY SAINT GEORGES - Tél : 06 45 68 46 50